



FORMULAIRE EN VUE DE L'OCTROI D'UNE INTERVENTION
RELEVANT DU FONDS D'IMPULSION COMMUNAL
POUR INVESTISSEMENT EXTRAORDINAIRE
PROJET COMMUNAL

A compléter, dater, signer et à renvoyer au plus tard le 31 janvier 2024 à la Province de Luxembourg, à l'attention du Collège provincial, Service du Greffe, Place Léopold, 1 à 6700 ARLON

Coordonnées du demandeur de l'intervention

- Dénomination de l'autorité
- Adresse

- Personne responsable du projet
- Nom et prénom
- Fonction
- Téléphone
- E-mail

Description du projet

- Intitulé et descriptif résumé du projet

- Objectifs

- Compétence provinciale concernée

- Mobilité / Smart Ruralité
- Santé (attractivité de la médecine générale, métiers en pénurie, e-santé, ...)
- Sécurité
- Développement durable (Eco énergie, Alimentation durable, ...)

- Public cible (caractéristiques sociales, nombre, etc...)

- Y'a-t-il des moyens mis en œuvre pour promouvoir l'image de la Province de Luxembourg au travers du projet ? Si oui, lesquels ?

- Zone géographique ou territoire de réalisation du projet (quartier, plusieurs communes, etc...) ?

-
- Date de mise en œuvre (début)

- Durée estimée des travaux

Budget prévisionnel du projet

- Montant total prévisionnel

- Détail/description du budget par postes (ou le joindre en annexe)

- Quelle est l'intervention financière du bénéficiaire dans le projet ?

- Le projet bénéficie-t-il d'autres sources de financement public ?

- oui
- non

Si oui,

Autre pouvoir subsidiant	Montant
Direction générale opérationnelle des Routes et Bâtiments (DGO1) (utile quand même dans notre cas ??)	
Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques (DGO2)	
Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGO3)	
Direction générale opérationnelle de l'Aménagement du territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Energie (DGO4)	
Direction générale opérationnelle des Pouvoirs locaux, de l'Action sociale et de la Santé (DGO5)	
Direction générale opérationnelle de l'Economie, de l'Emploi et de la Recherche (DGO6)	
Direction générale opérationnelle de la Fiscalité (DGO7)	
Commissariat général au Tourisme (CGT)	
Agence wallonne à l'exportation	
Infrasport	
Administration de la Culture de la Fédération Wallonie Bruxelles	

Autre(s)	

-
- Le projet bénéficie-t-il de financement privé ?

- oui
- non

Si oui, lesquels ?

Partenaire privé	Montant

Montant de l'intervention sollicitée

Dispositions administratives complémentaires

- Coordonnées bancaires du bénéficiaire
Nom du titulaire du compte
Numéro IBAN
Organisme bancaire.....
Code BIC
- Le demandeur reconnaît qu'il s'agit d'une intervention relevant de la supra-communalité

Documents à fournir à l'introduction de la demande

- budget détaillé de l'investissement que l'intervention est destinée à financer ;
- planning de réalisation du projet ;
- délibération du Conseil ou du Collège communal, selon leurs compétences, ou du CPAS approuvant le projet ;
- preuve que la Commune a sollicité toutes les subventions autres que provinciales.

Documents à fournir en vue de procéder à la liquidation
--

- une copie des factures ou documents assimilés justifiant l'emploi de la totalité de la subvention accompagnée d'un relevé détaillé et certifié exact ;
- un rapport moral et financier relatif à l'utilisation de la subvention ;
- une attestation sur l'honneur déclarant que ces pièces n'ont pas servi à l'obtention d'une subvention auprès d'un autre pouvoir subsidiant ou d'une indemnité d'assurance ;
- si le subside est complémentaire à celui d'une autre instance, une copie de la promesse ferme de subside de chacun des pouvoirs subsidants pour le projet concerné ;
- si la demande est introduite par un CPAS, une délibération du Conseil commun 'Commune-CPAS' approuvant le projet y afférent ;
- toute autre pièce spécifiquement exigée dans l'arrêté d'octroi.

Fait à, le